

NOTE SYNTHÉTIQUE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU PORT 2023



PORTE D'OR
DE LA CAMARGUE

Port de plaisance



Ville de

Pérols

PREAMBULE

Le budget supplémentaire a pour objectif principal de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent.

Ces résultats s'établissent comme suit :

Le résultat de clôture de la section d'investissement présentant un **excédent de 24 469,15 €**, le résultat de section de fonctionnement de **15 927,40 €** est affecté entièrement en fonctionnement.

SOMMAIRE

1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

1. La section de fonctionnement
2. La section d'investissement

2. LES PRINCIPALES VARIATIONS

3. L'ÉPARGNE NETTE ET LA DETTE

1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

1. La section d'exploitation



Dépenses d'exploitation

24 %

Charges courantes

27 000 €

31 %

Personnel affecté

35 000 €

40 %

Opérations financières

57 937 €

5 %

Provisions

5 000 €

Recettes d'exploitation

Ventes de produits

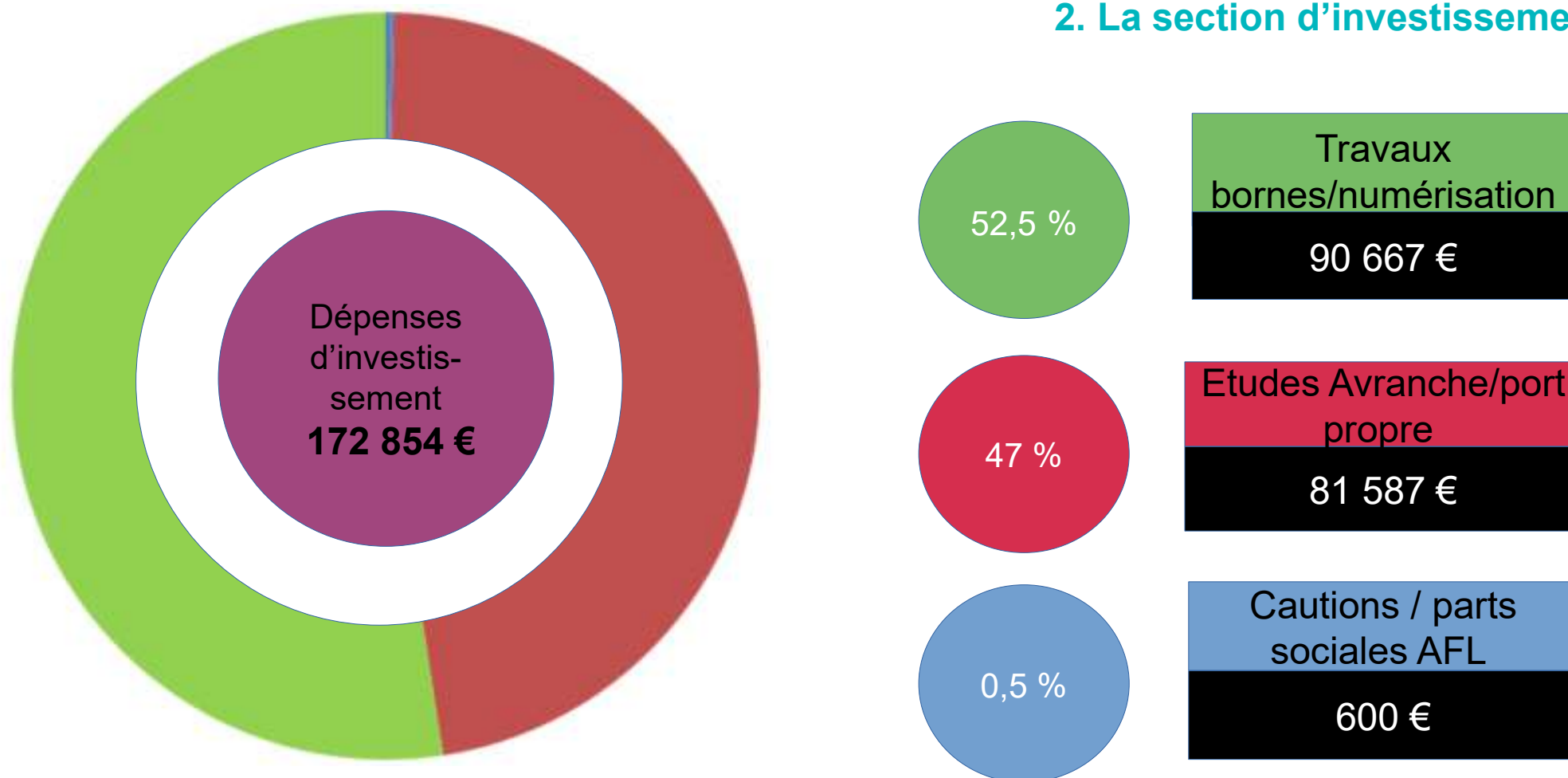
109 000 €

Opérations financières

15 937 €

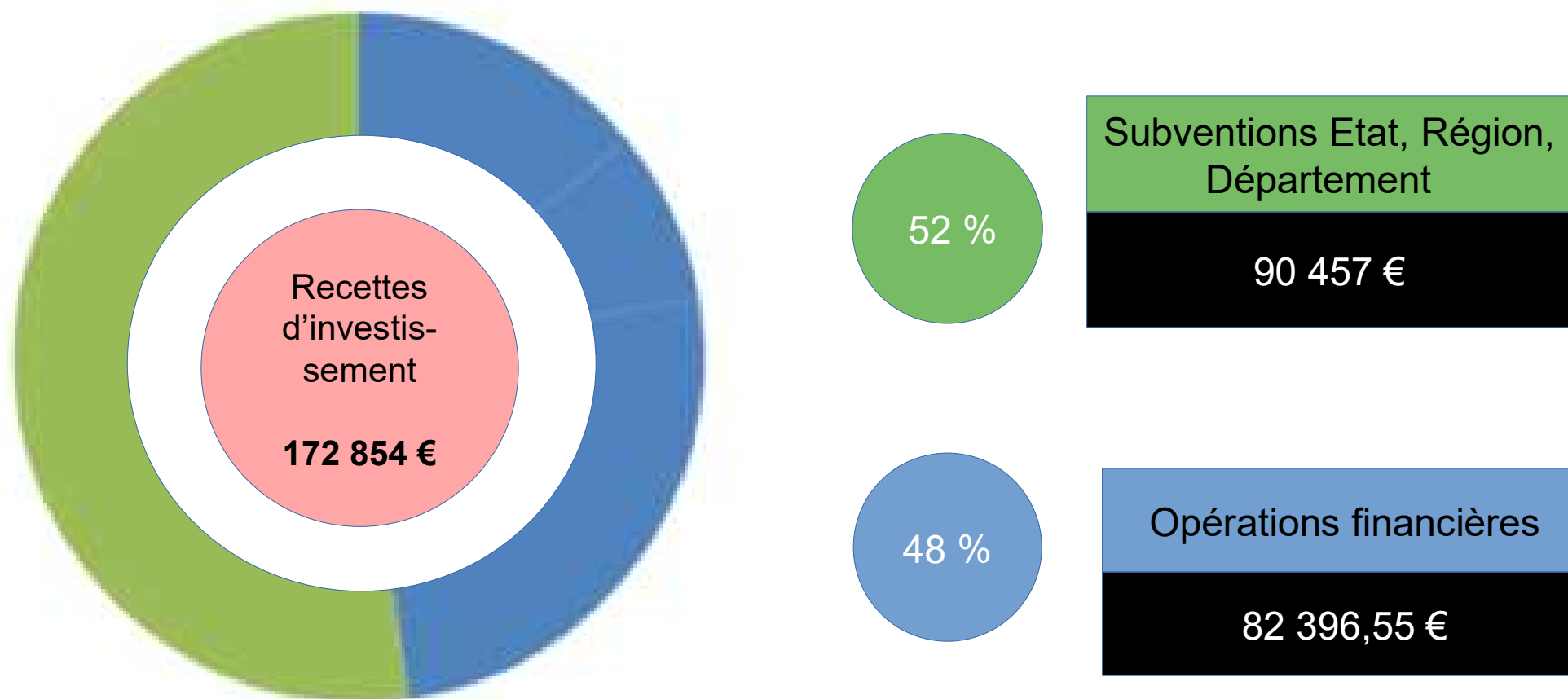
1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

2. La section d'investissement



1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

2. La section d'investissement



2. PRINCIPALES VARIATIONS

➤ **Les dépenses réelles de fonctionnement :**

- Dépenses de maintenance et de prévention habituelles ;
- Remboursement du salaire du personnel mis à disposition du Port par la commune (34%) ;
- Colloque des Ports d'Occitanie.

➤ **Les dépenses d'investissement :**

- Poursuite de l'installation de bornes eau/électricité au Port (NB : interruption des travaux dans l'attente de la mise sous tension par ENEDIS) : 45 367,00 € - **solde des subventions à percevoir : 76 K€ de la Région et du Département** ;
- Début de l'Etude Avranche (64 650€) - dossiers de demande de subvention en cours.
- Diagnostic Port Propre (10 525€) - subvention demandée auprès de l'État de 2 526 € - dossier en cours de traitement – recette non inscrite au budget ;
- Travaux transition digitale du Port de Pérols 45 300 € (**subventionnés à hauteur de 14 550 € par l'Etat**);

➤ **Les recettes de fonctionnement** sont constituées par les redevances perçues auprès des usagers et la redevance du parc à bateau.

➤ **Les recettes d'investissement** sont constituées par l'autofinancement (14 k€), le résultat reporté (24,5 K€) et des subventions pour 90 457 €. L'efficacité de la commune en matière de recherche de subventions permet de compenser la faiblesse des ressources propres du budget du Port.

3. L'ÉPARGNE NETTE ET LA DETTE

Épargne nette = Épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Le budget du Port n'a pas d'emprunt.

	2023
Recettes de fonctionnement	109 010
Épargne nette	42 000

La dette = Aucun emprunt n'a été souscrit sur le budget du Port. Une participation de 400 € au capital de l'AFL (banque des Collectivités) permettra à la commune d'accéder au marché des emprunts obligataires pour le budget du Port.

MERCI À TOUS

CONTACT

Service Finances et commande publique
Pôle finances / finances@ville-perols.fr